



Bulletin numéro 10
Novembre 2017

Le bulletin de Marquillies

Edito

Les quinquennats se suivent ...

Nos concitoyens auraient pu espérer à l'aube de ce nouveau quinquennat que les collectivités et notamment les communes bénéficieraient d'un traitement plus respectueux de leur sort et de leur avenir.

Malheureusement il faut bien le constater, tel n'est pas le cas!

Notre nouveau gouvernement nous ressasse le même couplet qui nous est servi depuis de trop nombreuses années, réduction de la dépense publique et donc les communes vont devoir accentuer leurs efforts dans les années à venir, sachant que la plupart d'entre elles sont déjà à l'os en matière de recherche d'économies.

Après le gel des dotations aux communes des années 2010 à 2013 nous eûmes droit à leur réduction de 2014 à 2017, conséquence immédiate l'investissement des collectivités en France a chuté spectaculairement dans des proportions inquiétantes pour notre économie.

Ce nouveau gouvernement annonce dès le mois de juillet une nouvelle baisse des dotations de 13 milliards d'euros pour ce mandat.

Les maires grognent, s'interrogent et expriment leur inquiétude pour l'avenir de nos communes.

Lors de la Conférence des Territoires tenue au Sénat le 17 juillet, le Président de la République déclarait ceci: "Ce que demande la ruralité ce n'est pas l'aumône, ça n'est pas d'être compensé, c'est d'avoir les mêmes chances de réussir, les mêmes chances de réussir que d'autres territoires de la République là où ça n'est pas le cas aujourd'hui, parce qu'elles n'ont plus les infrastructures essentielles de la réussite dans ce monde en changement et la réalité des services publics utiles dans leur quotidien.

« Chiche Monsieur le Président! » Le seul problème étant que vos annonces budgétaires pour 2018 contredisent singulièrement vos belles intentions!

Les maires dans leur très grande diversité en appellent à leur population pour défendre l'autonomie financière et le développement des communes qui restent aux yeux de l'immense majorité de nos concitoyens et concitoyennes la porte d'entrée de la République.

Alors oui les quinquennats se suivent et se ressemblent mais plus que jamais nous restons mobilisés pour agir avec vous.



Dans ce numéro

Edito	1
Chang ^t admin.....	2
Chang ^t village	3
Anim. fin année.....	4
Point financier.....	5
Classe neige.....	7
Usan	8
Calendrier 2018.....	9
MEF recrute	10
Espace democrat.....	11





Service Administratif

Sous la responsabilité immédiate de notre secrétaire de mairie, le service administratif est doté d'une double compétence :

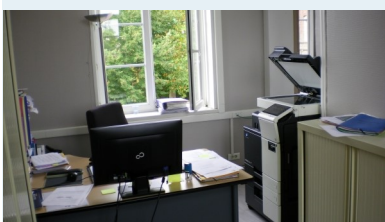
Un premier pôle de compétence, à caractère transversal, nécessaire au fonctionnement de tous les services, regroupant :

- les ressources humaines,
- le service comptable et financier,
- les archives municipales,
- le secrétariat administratif.

Un second pôle de compétence, au service du public, notamment :

- l'état civil,
- le service élections,
- les affaires sociales (CCAS),
- la communication,
- la gestion du cimetière de la commune et des relations avec les pompes funèbres,
- le service « vie associative » assurant la gestion des salles municipales
- le service urbanisme (en lien avec la mairie d'Haubourdin)
- Le service vie scolaire (restauration scolaire, garderie, études, le CLSH)

Rappelons que tous ces services sont assurés par 3,5 adjointes administratives.



Changements au service administratif

Bien des changements sont intervenus lors de cette rentrée 2017 au sein de notre service administratif .

Tout d'abord, en juin, notre secrétaire de mairie Madame Marie Dominique Leclercq a fait valoir ses droits à la retraite.

Marie Dominique a débuté sa carrière dans la fonction publique territoriale en 1977 à la Communauté Urbaine de Lille, après une brève période de travail dans le privé. Originaire de Hantay, elle a pu contribuer à la réorganisation complète des services administratifs de la mairie à son arrivée, de la gestion des personnels et ce ne sont pas moins de 21 millions d'euros qui sont passés entre ses mains par l'exécution budgétaire de la commune.

Marie Dominique fut secrétaire de mairie à Marquillies de 1996 à 2017. Plus de vingt ans au service des marquilloises et marquillois ça compte ! Bien entendu ce poste essentiel à la mairie ne pouvait rester vacant. C'est Madame Aurélie De Rouck, secrétaire administrative depuis plus de vingt ans en mairie de Marquillies, connaissant tous les rouages de notre administration qui lui succède au mois de juillet.

Cette nouvelle prise de fonction par Aurélie offre l'opportunité à Madame Véronique De Smedt d'intégrer l'équipe administrative. Véronique est issue du privé où elle a exercé plus de vingt cinq ans dans un service administratif puis elle a rejoint le public où elle a travaillé à la mairie de Bauvin au service financier.

Madame Marie Odile Papeghin continue d'exercer ses fonctions de régisseuse chargée du recouvrement des recettes de cantine, de repas à domicile, de garderie, de location de salles ... bref un poste hautement sensible puisque plusieurs milliers d'euros passent entre ses mains pour être déposés et enregistrés à la trésorerie de La Bassée. Marie Odile s'occupe également de l'état civil de la commune et du mandatement de certaines opérations en collaboration avec Véronique

Madame Pascale Jollec est chargée de l'accueil du public, de l'urbanisme d'une partie de l'état civil et des régies.

Ces divers changements ont donné lieu à une réorganisation physique des bureaux administratifs à l'étage de la mairie.

Notre service administratif se retrouve donc regroupé maintenant dans deux bureaux voisins pour une meilleure communication de proximité. Les bureaux ont ainsi reçu un joli rafraîchissement aux couleurs actuelles. Plus de convivialité, plus d'ergonomie, plus de fraîcheur dans un cadre rénové voilà de quoi travailler dans des conditions optimum.

Une partie du personnel lors du départ de Marie Dominique



Changements dans les rues du village

Vous ne les avez peut-être pas encore aperçus mais quelques détails ont changé dans notre village ou sont en passe de l'être.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : DU NOUVEAU...



Vous aurez sans doute remarqué que l'éclairage de la rue du Touquet a changé de couleur depuis quelques temps. Il s'agit d'une expérimentation de remplacement des ampoules au sodium (couleur orangée) par des ampoules LED de couleur blanche. Hormis la couleur c'est la puissance qui diffère, les anciennes ampoules ont une puissance de 100,150 ou 400 watts, les nouvelles ont une puissance de 20,40 ou 60 watts, de plus

elles sont garanties 5 ans contre 1 an pour les anciennes. Nous allons donc réaliser une double économie, sur la maintenance et sur la consommation énergétique.

En fonction du bilan qui sera fait rue du Touquet en termes de consommation (vraisemblablement positif), le remplacement sera progressivement réalisé sur l'ensemble de tous les points lumineux du village.

Les réverbères verticaux seront équipés de ces nouvelles lampes de puissance 20 watts.

DE L'ORAL À L'ÉCRIT



L'opérateur « ORANGE » a procédé au démontage de la cabine téléphonique située près du bureau de poste. La même opération devait être réalisée pour la cabine de la place de la Mairie.

La Municipalité a décidé de la maintenir en place en accord avec l'opérateur qui la cède à la Commune pour l'euro symbolique. Cette cabine sera désaffectée et transformée en « boîte à livres ».

Une initiative organisée avec l'Association « Lectures Vagabondes ». Chacun pourra y déposer et retirer librement des livres afin de développer la lecture et de créer un petit point d'animation culturelle sur la place du village. La cabine sera bien évidemment nettoyée et décorée pour rendre le lieu accueillant et chaleureux.

BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE



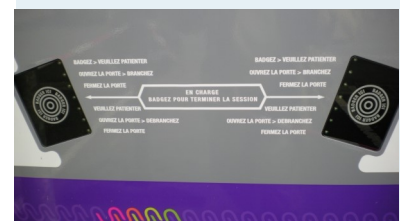
La MEL a procédé dernièrement à l'installation d'une borne de recharge pour voiture électrique à l'entrée du parking de la salle Mandela. Dès 2010, la région Nord-Pas-de-Calais a manifesté un vif intérêt concernant le déploiement d'une infrastructure de charge sur son territoire. La collectivité s'est ainsi engagée sur un véritable **service public de charge** à destination des véhicules électriques et hybrides rechargeables. 1 290 bornes de recharge font partie de cet ambitieux plan régional.



La **led** n'est pas une lampe mais une technologie importée du monde de l'électronique. L'éclairage public en France compte 9,5 millions de points lumineux. Le parc est vieillissant, l'âge moyen des installations se situant entre 20 et 30 ans, selon l'Association française de l'éclairage. Or, plus une lampe est ancienne, plus elle se montre énergivore et donc coûteuse. Les dépenses pour l'éclairage urbain s'élèvent globalement à près de 2 milliards d'euros par an en France, dont la moitié consacrée à la maintenance, un quart au renouvellement du parc et le dernier quart à la consommation d'énergie.

Le 31 décembre 2017, Orange aura démonté les derniers Publicphones où se pressaient les Français il y a vingt ans, avant l'ère du mobile.

Le 31 décembre, après un siècle de bons et loyaux services, les dernières cabines téléphoniques publiques vont disparaître, balayées par le succès du mobile. Si la France en a compté jusqu'à 300 000 dans les années 1990, en cette rentrée 2017 elles ne sont plus que 5 450, selon Orange, qui a donc programmé leur disparition pour la fin de l'année.



Le tableau de bord de la borne



Vues du city stade



Braderie 2017



Marché de Noël 2016

LE CITY STADE

L'annonce de l'installation d'un City Stade dans notre commune avait été faite lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité en 2016.

Cet équipement est maintenant implanté sur l'ancien terrain de schiste situé face au terrain de tennis rue de la Bourse depuis l'été

Pour information un City Stade est un terrain multisports, de dimensions sensiblement équivalentes à un terrain de tennis, permettant la pratique de plusieurs disciplines sportives parmi lesquelles le basket, le handball, le football, le tennis, le badminton, le volley-ball, l'athlétisme par le tracé d'une piste bordant l'équipement, et bien d'autres encore ne dépendant que de l'imagination des joueurs.

Ce City Stade est mis à disposition des habitants de la commune dans le cadre des activités scolaires, du centre de loisirs, et plus généralement des activités de loisirs libres de chacun.

Cet équipement répond aux dernières normes de sécurité européennes (NF-EN 15 312).

Un règlement d'usage a été rédigé conjointement avec les riverains.

A ce jour de nombreux jeunes utilisent ce terrain qui rencontre un franc succès. Nous ne pouvons que regretter le vandalisme (tags) dont il a été l'objet dans les tous premiers jours de son installation.

L'inauguration de ce nouvel équipement est prévu au printemps 2018.

Action de solidarité

L'Association « MARQUILLIES EN FÊTE » a effectué un don au CCAS de la Commune d'un montant de 250 €. Contribution de « MEF » suite aux bénéfices réalisés lors de la vente des emplacements de la brocante et à la buvette mise en place sur le parcours de la braderie.



Merci à « MARQUILLIES EN FÊTE ».

Il est à noter que des associations, des artisans/commerçants voire des particuliers font également des dons au CCAS.

Les toutes dernières animations de l'année

Elles seront encore très nombreuses et variées en cette fin d'année 2017 voyez plutôt :

Mois de novembre

- Dimanche 12 *Bourse aux jouets et vêtements* par l'APE salle Mandela
- Dimanche 12 *Exposition de peintures* par les Barbouilleux salle communale
- Samedi 18 *Bourse aux livres* par Loisirs et Culture salle communale
- Dimanche 26 *Téléthon* par Marquillies autrement salle communale

Mois de décembre

- Dimanche 3 *Concert de Ste Cécile* par l'Harmonie en l'église Ste Geneviève suivi d'un vin d'honneur salle communale
- Dimanche 3 *Passage de St Nicolas* dans les rues du village par Marquillies en fête collecte de denrées alimentaires non périssables
- Dimanche 10 *Marché de Noël* par Marquillies en fête salle communale
- Samedi 16 *Concert de Noël à 20h30* par la Municipalité église Ste Geneviève

En Janvier le samedi 6 *Vœux du maire* salle communale 19h.

Point financier de fin d'année

Notre dernier « Bulletin de Marquillies » portait essentiellement sur le budget de la commune. Nous y abordions le compte administratif de 2016 et surtout nous vous parlions du budget primitif de 2017 qui est actuellement en cours d'exécution.

Pour rappel le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

A quelques mois de la fin de cette année il est intéressant de dresser un bilan qui reflétera avec une bonne exactitude ce que sera la finalité de cette exécution budgétaire 2017.

Bien entendu le suivi de nos finances est effectué tout au long de l'année. C'est le rôle de l'adjoint aux finances, de la secrétaire de mairie supervisés par la trésorerie de La Bassée. Le maire engage sa responsabilité dans l'exécution du budget.

Des bilans intermédiaires sont effectués plusieurs fois dans l'année : c'est le rôle de la commission des finances qui regroupe 8 conseillers municipaux toutes sensibilités confondues.

Les tableaux ci-dessous ne reprennent pas l'intégralité du budget par articles seuls les grands chapitres sont explicités afin de présenter un aperçu global de la situation financière sans pour autant noyer le lecteur sous une montagne de chiffres. Les chiffres ci-dessous sont ceux de la toute fin octobre.

Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement (en €)				
Chapitre 011 charges à caractère général (énergie, fournitures diverses, assurances ...)				
Budget primitif	437 847,71	Réalisations	260 652,10	Pourcentage 60 %
Chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés (salaires, cotisations URSSAF, ASSEDIC...)				
Budget primitif	586 114,29	Réalisations	404 457,76	Pourcentage 69 %
Chapitre 014 atténuation de produits (attribution de compensation à la MEL)				
Budget primitif	86 254,00	Réalisations	86 256,00	Pourcentage 100%
Chapitre 022 dépenses imprévues				
Budget primitif	72 800,00	Réalisations	0,00	Pourcentage 0%
Chapitre 023 virement à la section investissement				
Budget primitif	6 500,00	Réalisations	0,00	Pourcentage 0%
Chapitre 65 autres charges de gestion courante (ccas, subventions, indemnités élus, formations ...)				
Budget primitif	80 300,00	Réalisations	57 020,11	Pourcentage 71%
Chapitre 66 charges financières (intérêts de l'emprunt réglés à échéance)				
Budget primitif	14 606,00	Réalisations	9 256,00	Pourcentage 63%
Chapitre 67 charges exceptionnelles (titres annulés)				
Budget primitif	1 000,00	Réalisations	1 000,00	Pourcentage 0%
 FONCTIONNEMENT	1 278 922,00	Réalisations	817 640,70	Pourcentage 64%



Les dépenses d'investissements (en €)				
Chapitre 041 opérations patrimoniales				
Budget primitif	0	Réalisations	420,00	Pourcentage 0 %
Chapitre 13 subventions d'investissement				
DM *	6 500,00	Réalisations	6 498,00	Pourcentage 100 %
Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées				
Budget primitif	79 000,00	Réalisations	49 580,47	Pourcentage 63%
Chapitre 20 immobilisations incorporelles (frais études)				
DM *	-3 225,54	Réalisations	11 040,00	Pourcentage 63%
Chapitre 21 immobilisations corporelles (bâtiments publics, mairie, aménagements ...)				
Budget primitif	840 800,00	Réalisations	153,251,80	Pourcentage 15%
TOTAL INVEST	919 800,00	Réalisations	220 790,97	Pourcentage 20%
TOTAL DEPENSES	2 198 722,00	Réalisations	1 038 431,67	Pourcentage 44%

* DM= Décisions modificatives. Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, qui votent des décisions modificatives.

Les recettes

Les recettes de fonctionnement (en €)				
Chapitre 002 résultat d'exploitation reporté				
Budget primitif	357 426,74	Réalisations	0	Pourcentage 0 %
Chapitre 013 atténuations de charges (remboursements sur rémunérations)				
Budget primitif	1 000,00	Réalisations	0	Pourcentage 0 %
Chapitre 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services (concessions, locations salles, ...)				
Budget primitif	78 100,00	Réalisations	40 089,14	Pourcentage 51 %
Chapitre 73 impôts et taxes				
Budget primitif	914 968,00	Réalisations	655 339,08	Pourcentage 72 %
Chapitre 74 dotations et participation				
Budget primitif	257 454,00	Réalisations	221 532,58	Pourcentage 86 %
Chapitre 75 autres produits de gestion courante (revenu immeuble, fermages)				
Budget primitif	21 600,00	Réalisations	17 141,21	Pourcentage 79 %
Chapitre 77 produits exceptionnels				
Budget primitif	5 800,00	Réalisations	7 062,55	Pourcentage 122 %
TOTAL FONCT.	1 636 348,74	Réalisations	941 164,56	Pourcentage 58 %

Les recettes d'investissements (en €)				
Chapitre 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté				
Budget primitif	136 200,70	Réalisations	0	Pourcentage 0 %
Chapitre 021 virement de la section d'exploitation (recettes)				
DM *	6 500,00	Réalisations	6 500,00	Pourcentage 0 %
Chapitre 041 opérations patrimoniales (frais études, état et établissement nationaux, ...)				
Budget primitif	0	Réalisations	6 918,70	Pourcentage
Chapitre 10 immobilisations corporelles				
Budget primitif	134 398,53	Réalisations	133 618,87	Pourcentage 99 %
Chapitre 13 emprunts et dettes assimilées				
Budget primitif	400 000,00	Réalisations	400 000,00	Pourcentage
TOTAL INVEST	1 032 986,58	Réalisations	140 537,57	Pourcentage 13 %
TOTAL RECETTES	2 669 335,32	Réalisations	1 081 702,13	Pourcentage 40%

Classe de neige 2018

Le 29 septembre dernier Monsieur Rodrigue Carbonnel directeur général d'Aeroven a présenté aux élèves de CM1, CM2 et à leurs familles le projet classe de neige qui aura lieu du 15 au 22 mars 2018.

Le séjour aura lieu sur le site d'Albiez-Montrond à une vingtaine de kilomètres de Saint Jean de Maurienne à 1600m d'altitude.

Ce sont 42 élèves accompagnés de 2 enseignants et 4 animateurs qui rejoindront « la Pierre aux Fées » en TGV jusque Lyon le reste du parcours s'effectuant en autocar.

Au programme ski bien entendu mais aussi raquette, musée des traditions, visite d'une fromagerie, soirées contes, cinéma, soirées festives ... de quoi passer un séjour inoubliable !



Le village d'Albiez-Montrond

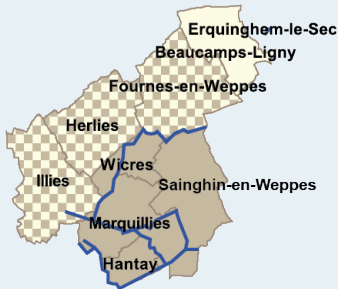
Charmants villages de montagne, **Albiez-Montrond** et **Albiez le Jeune** sont situés sur un plateau ouvert et ensoleillé aux pieds des Aiguilles d'Arves. Ces villages au panorama exceptionnel constituent un site idéal pour passer d'agréables vacances.

Au cœur de la vallée de la Maurienne, dans le sud de la Savoie, **Albiez-Montrond** est une station de sports d'hiver du massif Arvan-Villards. Facile d'accès, elle n'est qu'à 25 minutes de St Jean de Maurienne et à 1h de Chambéry en voiture.

Le **domaine skiable alpin d'Albiez-Montrond** s'étend de 1500m à 2100m d'altitude et offre 35 km de pistes.



Prévenir par l'entretien et l'aménagement des réseaux
Protéger par la construction de Zone d'Expansion des Crues
Préserver le bon état écologique des eaux de surface et souterraines
 L'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN) est un syndicat mixte qui regroupe 117 communes et la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF) pour 14 communes et dont les compétences sont l'hydraulique (entretien et aménagements des cours d'eau et lutte contre les inondations), la participation aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et la lutte contre les espèces



Le bassin de la Libaude

Objectifs du radar

Le but est de faire prendre conscience de sa vitesse réelle à l'automobiliste, et éventuellement des conséquences possibles pour son permis de conduire.

Les derniers modèles de **radar pédagogique**, permettent d'afficher la vitesse et divers messages selon des seuils de vitesse programmés ceci sans action de verbalisation. En effet, en l'absence de caméra et d'appareil photo sur l'appareil, le **radar doppler** faisant fonctionner la mesure est incapable d'identifier un véhicule.

Quelques nouvelles de l'USAN

ou USAHN Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.

Ici à Marquillies l'USAN s'occupe plus particulièrement du bassin de la Libaude.

L'USAN procède notamment au faucardement de la Libaude et des petits cours d'eau qui s'y rattachent.

Faucardement mécanique: cette action consiste à faucher la végétation qui encombre le lit et les berges du cours d'eau.

Ce travail est réalisé par une pelle hydraulique équipée d'un panier faucardeur.

Le faucardement est assuré principalement en automne/hiver assurant ainsi



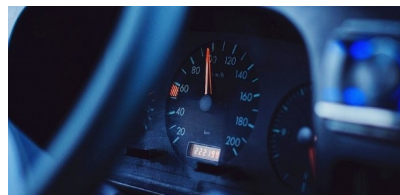
l'évacuation optimale des eaux en période la plus sujette aux inondations (Libaude, Courant St Martin, Filet Mortreux, Gravelin).

Lors de la campagne 2016/2017 le linéaire de faucardement, sur le bassin de la Libaude, a été de 9910 mètres pour un coût total de 12 358,20 €.

Concernant les fossés leur entretien est une nécessité et une obligation réglementaire.

Tout propriétaire riverain se doit de procéder à son entretien régulier au droit de sa propriété jusqu'au milieu du fossé (article R216-13 du cadre de l'environnement). Intervenir avant fin mars et après début juillet périodes pendant lesquelles la majorité des espèces animales et végétales ont accompli leur cycle de reproduction.

Le radar de la rue du Touquet livre ses chiffres



Le radar pédagogique de la rue du Touquet est installé depuis fin février 2017

A ce jour ce sont 73 024 véhicules qui ont été contrôlés.

La vitesse moyenne relevée a été de 34 km/h. Rappelons que la limitation de vitesse

dans cette zone est de 30km/h.

L'approche du radar fait baisser la vitesse moyenne des conducteurs de 3,3 km/h

La vitesse maximum constatée a été de 83 km/h

85% des conducteurs roulent entre 0 et 40 m/h

Il est à remarquer que 68% des conducteurs sont en excès de vitesse.



Calendrier des manifestations - animations 2018

Mois de janvier		
Samedi 6	Vœux du Maire	Salle Mandela
Dimanche 14	AG pétanque	Salle comm.
Samedi 20	AG gym	Salle castel
Samedi 27	Soirée cosplay	Salle com

Mois de mars		
Samedi 17	Repas pétanque	Salle Comm.
Dimanche 18	Parcours du coeur	Salle Mandela
Samedi 24	Soirée irlandaise	Salle Comm.
Samedi 31	Œufs Pâques	Salle Comm.
Samedi 31	Tournoi belote	Salle Mandela

Mois de mai		
Mardi 1	Fête du travail	Salle Comm.
Mardi 8	Commémoration	Place mairie
Dimanche 13	Challenge Gym	Salle Comm.
Samedi 26	Cuba coopération	Salle Comm
Dimanche 27	Fête des mères	Salle Mandela

Mois de juillet		
Vendredi 13	Fête nationale	Salle comm.
		

Mois de septembre		
8 – 9 –10—11	Ducasse	Place mairie
Sam 15 Dim 16	J du Patrimoine	Village
Samedi 22	Soirée festive	Salle Comm
Sam29 Dim 30	Citrouilles & motos	Ferme & salle C

Mois de novembre		
Sam 3 Dim 4	Expo peintres	Salle Comm.
Sam 10 Dim 11	Cercle historique	Salle Comm
Sam 17 Dim 18	Salon du livre	Salle Comm.
Sam 24 Dim 25	Téléthon	Salle Comm
Dimanche 25	Bourse jouets	Salle Mandela

Mois de février		
Samedi 3	AG motos	Salle Mandela
Samedi 10	Gala gym	Salle comm.
Dimanche 18	Loto harmonie	Salle comm.
Vacances		

Mois d'avril		
Vendredi 6	Loto école	Salle Comm.
Dimanche 8	Rando. pédestre	Salle Mandela
Samedi 14	Carnaval APE	Salle Comm.
Dimanche 15	Gala gym	Salle Castel
Samedi 28	Cuba Lille 3000	Salle Comm.

Mois de juin		
Sam 9 Dim 10	Expo peintres	Salle Mandela
Samedi 23	Gala gym	Salle Castel
Dimanche 24	Gala Gym	Salle Castel
Samedi 30	Fête école	Salle Comm



Mois d'octobre		
Samedi 6	Concert	Eglise
Samedi 13	Repas aînés	Salle Comm.
Dimanche 21	Loto harmonie	Salle Mandela
Vacances		

Mois de décembre		
Dimanche 2	Concert Ste Cécile	Eglise
Dimanche 9	Marché de Noël	Salle Comm.
Samedi 22	Concert Noël	Eglise
Mardi 25	NOEL	

NOUS RECHERCHONS
DES BENEVOLES

La commune c'est vous!
La vie associative c'est vous !
Le vivre ensemble c'est vous !
Si vous voulez que tout cela vive
investissez vous !
Cet appel au bénévolat va au-
delà de Marquillies en Fête.
Toutes les associations sont
concernées !



Marquillies en Fête recrute !

Vous avez envie de donner un peu de votre temps pour animer le village ?
Alors vous pouvez venir nous voir !

Marquillies en Fêtes (MEF) en la personne de son charmant Président (pour vous mesdames !) ou de sa charmante Vice-Présidente (pour vous messieurs !) sera ravi de vous accueillir dans l'équipe !!

Rassurez-vous, il ne s'agit pas de travailler 24H/24 ni 7jours/7 mais si une manifestation, ou l'envie de faire quelque chose de plus vous tente alors n'hésitez pas.

Même une heure de votre temps serait appréciable; en participant vous aurez peut être d'autres idées de manifestations ou des idées différentes sur ce qui se fait déjà.

Que ce soit pour le Marché de Noël, pour le tournoi de belote, la soirée Irlandaise, le bal du 14 Juillet, la ducasse... nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour préparer la salle, cuisiner, servir au bar ou ensuite ranger. Cet appel aux bonnes volontés est valable pour toutes les associations du village et au-delà !

Le tout dans la joie et la bonne humeur (enfin moins quand on en a plein les bottes !)

Nous nous réunissons le 1^{er} Mardi de chaque mois à 19h salle communale.

Les vacances de Toussaint et l'accueil de loisirs



L'**Ufcv** est une association d'éducation populaire qui intervient depuis plus de 30 ans auprès des collectivités territoriales pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la vie locale.

Porteuse d'un projet social fondé sur les principes de Laïcité, de citoyenneté et de lutte contre toutes formes d'exclusions, l'**Ufcv** s'est naturellement investi dans la vie des territoires pour y développer des temps de loisirs éducatifs. Notre réseau national, notamment dans les champs des vacances et de la formation, ainsi que notre organisation nationale nous permet de mobiliser le niveau de ressources nécessaire à la réussite des actions qui nous sont déléguées par les collectivités.

Durant les vacances scolaires de la Toussaint ce sont 48 enfants qui vont profiter des activités proposées par l'UFCV.

Les enfants sont répartis en deux groupes :

- un groupe d'enfants de maternelle au nombre de 23
- un autre groupe de primaire de 25 jeunes

Ces enfants sont encadrés par six animateurs (3 maternelle, 3 primaire) sous la houlette de leur directrice Mlle Typhaine Duquesne.

Les activités proposées sont nombreuses et variées sur le thème d'Halloween.

Quelques exemples : fabrique ta chauve souris, transformation du centre en ma-



noir hanté, sortie cinéma, création d'un sac à bonbons ...



Repas des aînés

Encore un bel après midi convivial que ce samedi 14 octobre 2017 !

Un repas exceptionnel, un service assuré uniquement par des bénévoles à l'écoute. Un orchestre fantastique et des convives extraordinaires, agréables, souriants et bons danseurs.

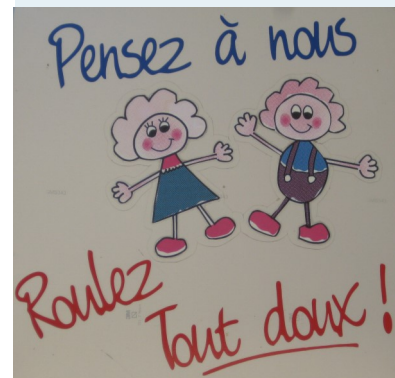


Rappel de quelques règles de sécurité

Alors qu'une nouvelle année scolaire a repris, un petit rappel de certaines règles

- Respecter la vitesse de 30 km/h maxi rue de la Bourse (rue de l'école J Prévert)
- Ne pas mobiliser le stationnement handicapés si l'on n'est pas concerné.
- Oublier le dépose minute et utiliser les places de parkings
- Emprunter les passages piétons et plateaux surélevés pour traverser la rue.

Pensez à nos enfants, A VOS ENFANTS.



Attention aux semelles !



Les éternelles déjections canines

Pas un 'Bulletin municipal' sans que l'on parle des crottes de chiens.

Faites attention les crottes reviennent ou plutôt ne nous ont jamais quitté.

On les trouve partout sur les chemins, sur les trottoirs alors protégez-vous elles peuvent surgir au moment où vous vous y attendez le moins et c'est la catastrophe pour vos semelles ... Alors svp utilisez les dispositifs mis à votre disposition.

Espace démocratique

Groupe Marquillies autrement.

Caramba ! Encore raté !...

Comme indiqué dans notre bulletin n°6 de mai 2017, le projet de boulangerie sur la place a été abandonné par l'exploitant pour raisons économiques. Nous avons alors proposé à la majorité, une réflexion sur le format que pourrait revêtir un tel commerce, et avons avancé une possible installation à proximité de la place.

Nous n'avons pas été entendus, la majorité ayant préféré favoriser un projet à caractère social. Nous le regrettons, d'autant que le besoin est toujours pressant, que la demande de la part des habitants est toujours aussi intense.

Tout cela est fort dommageable, d'autant que la Métropole Européenne de Lille, à laquelle siège Mr Bocquet, met en place un « Fonds de concours de soutien pour le maintien et le développement du commerce de proximité et accompagnement d'études préalable ».

Un service et des fonds qui trouveraient tout leurs sens dans notre village.

Encore une occasion manquée.

Didier DAMIDE, Marie-Odile GARIN.

Groupe Vivons notre village

A notre nouveau maire

Avec la mise en place d'un nouveau maire, la commune pourra-t-elle espérer un nouveau souffle ? Oui, du moins sur le plan de la régularité des rendez-vous, de la prise de décision et d'un meilleur suivi qui était, sans se mentir, engendré par l'éloignement parlementaire parisien. Avec la démission du poste de maire lié à sa réélection de sénateur, l'équipe Vivons notre village prend acte des paroles déclarées de M. Bocquet dans les colonnes de la Voix du Nord du 16 octobre 2017: « Je serais présent mais pas pesant ». Alors voici nos intentions réaffirmés pour ce nouveau départ pour Marquillies : trouver une solution pour le commerce de proximité, limiter les dépenses hors-normes du projet « mairie » non prioritaire pour les habitants de Marquillies, améliorer le cadre d'accueil de notre école, optimiser les recettes et dépenses de la commune, favoriser et encourager le tissu associatif local. Nous comptons sur notre nouveau maire pour réussir ce pari ensemble, à travers le dialogue, l'échange permanent, le partage des compétences et la formation des élus !

En saluant et remerciant M. Eric Bocquet pour son action de premier magistrat au service de la commune.

François Hallaf et Sylvie Verbrugh, vos conseillers « Vivons notre village »



Commune de Marquillies
126 Place Léon Bocquet
59274 Marquillies
tel : 03 20 29 00 09
e-mail : mairiemarquillies@nordnet.fr
site : www.marquillies.fr